

Subaquatique Club du Santerre Piscine Arobase, rue Jacques Doyen, 80700 ROYE scs.roye@gmail.com / 06.02.06.38.31

Inscription saison 2025-2026

NOM:		Prénom:	•••••	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •		
Adresse:			•••••			
Code Postal:	Vi	ille:				
Date et lieu de naissance :						
Tél perso : ////	/	Portable : /	//	/	/	/
Email (écrire lisiblement, très important :	la communication	on se fait essentielleme	nt par mail) :			
D C						
Profession:						
Perso	<mark>onne à préven</mark>	<mark>ir en cas d'urgence</mark>	:			
NOM / Prénom :						
Lien de Parenté :		Téléphone : /	//	/	/	/
	Nivea	<mark>u actuel</mark>				
Numéro de licence :		Nombre de 1	plongées :			· • • • • • • • • • • • • • • • • • • •
Niveau de plongée actuel :						
Autres activités fédérales : RIFA □ Qualificatio T.I.V. □ n° T.I.V. :						
Fournir une photocopie des diplômes obten	us dans les club	s extérieurs au S.C.S. I	ROYE			
<u>Ac</u>	tivités et form	ations souhaitées :				
Plongée Encadrant						
1 & 1 1	Jeunes 2 □ MF1 □	1 □ 2 □ Initiateur □	3 🗆	4 🗆		
En cas de niveau à préparer (du niveau « formations » / Pour le Niveau 3 : RIFAP O		s » au niveau 3), merc	i de remplir l	a fiche « in	nscription	n aux
Je certifie avoir pris connaissance of internet) et je m'engage à les respec		du règlement intéri	ieur du club	(présent	s sur le	site
J'autorise l'association à utiliser m concernant le club (la vie du club	on image dan		sion sur le sa non □	ite du clu	b et arti	icles
Date :		Signature	(obligatoire	e):		

	Règlements:					
Cotisation annuelle	2:					
Licence FFESSM:	Adulte (> 16 ans):	48,50 €				
	Jeune (> 12 ans):	30,50 €				
	Enfant (> 8 ans):	14,00 €				
Cotisation club:	Adulte (> 16 ans):	92,00 €				
	Jeune (> 12 ans):	86,00 €				
	Enfant (> 8 ans):	82,50 €				
	Remise cotisation 50 %* + montant		. 🗆			
Droit d'entrée (1 ^{ère} année au club) :		30,00€				
Assurance: Lo	oisir 1	24,50 €				
	pisir 2	29,50 €				
	pisir 3	49,50 €				
	itres FFESSM (à préciser) + montant	•				
At	arcs FFESSW (a preciser) + montant	•••••				
Frais de formation pour l'année 2025/2026 :		30,00€				
Frais annuel d'utilisation du matériel (détendeur et gilet)		20,00 €				
So	oit un total de					
+ Caution matériel : Bloc :		300,00 €				
Gilet:		200,00 €				
Détendeur :		200,00 €				
		·				
Je souhaite une attestation d'adhésion au club :		Oui 🛘	Non			
☐ Je reconnais avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire une assurance complémentaire mais ne souhaite pas y adhérer. La licence FFESSM couvre la responsabilité civile du plongeur (gratuite).						
Organisation des sorties plongées :						
Etes-vous disponible	e le :					
Samedi						
Dimanche \square						
Seriez-vous intéressé pour participer à une sortie club ?						
4 jours Oui \square Non \square Peut-être \square						
7 jours		eut-être				
7 Jours	Out I Note I	cut-cute 🗖				
(Possibilité de cocher plusieurs cases).						
						

Rappel des Nom et Prénom de l'adhérent :

Pour les nouveaux adhérents : Paiement par chèques ANCV ou par chèque bancaire à l'ordre du S.C.S. Roye. Possibilité de faire 3 chèques.

Paiement par virement possible pour les renouvellements d'adhésion (demander le RIB).

Les personnes mineures doivent fournir une « autorisation parentale ou tutélaire ».

^{*}Remise de 50 % sur la cotisation club la moins élevée pour l'inscription d'une famille de 3 personnes